



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

Toulouse, le 26 juillet 2021

L'Etat et la Région accompagnent 20 projets touristiques durables et résilients sur le littoral d'Occitanie

Pour cette 1^{ère} session de l'appel à projets « Tourisme Littoral » ce sont 20 projets lauréats qui seront soutenus sur le littoral d'Occitanie, pour une aide de 2,5 M€.

Le littoral méditerranéen de la région constitue un atout formidable d'attractivité et de développement du territoire. Avec 220 kilomètres de rivages, 1,3 millions d'habitants permanents, 20 stations balnéaires, 35 ports de plaisance, 3 ports de commerce, 5 400 km² d'aires marines protégées dont un parc naturel marin de 4 000 km², la façade méditerranéenne offre un horizon pour l'économie bleue.

Le tourisme littoral qui représente 72% du total de l'économie bleue régionale est une véritable opportunité pour l'Occitanie, notamment avec ses emplois non délocalisables. Néanmoins, pour faire face à la crise COVID et aux changements climatiques, l'économie touristique doit entamer une nécessaire mutation que la Région vise notamment à travers son pacte vert.

C'est avec cette ambition, en application directe du futur Contrat de destination « Littoral » et afin d'accompagner la relance de l'économie touristique sur le Littoral que l'Etat et la Région ont lancé un appel à projets « Tourisme Littoral » à destination des porteurs de projets publics.

Cet appel à projets est doté d'une enveloppe financière de 5 M€ sur 2021-2022. Une première session a été ouverte au printemps 2021, pour laquelle 35 dossiers ont été déposés. 20 dossiers ont été retenus pour un montant global d'aides de l'État et de la Région de 2,5 M€.

Les espaces naturels maritimes et terrestres, les ports de plaisance, la culture, la gastronomie, les sports nautiques... participent en effet à l'attractivité et au développement économique de l'Occitanie et de son tourisme.

Dans un contexte de concurrence accrue avec les autres bassins littoraux méditerranéens, le Plan Littoral 21 accompagne ainsi :

- la préservation, la restauration et la valorisation des espaces littoraux et maritimes,
- la transition numérique et écologique dans les ports de plaisance,
- la montée en gamme de l'offre touristique au sein des stations,
- la création de nouveaux services et infrastructures comme ceux liés à la mobilité douce,
- la valorisation du patrimoine culturel... afin de mieux qualifier la destination et contribuer au changement d'image du littoral d'Occitanie.

Les 20 lauréats répondent à cette ambition pour un littoral de demain plus durable et résilient.

>> [9 dossiers lauréats permettent de mettre en application la stratégie de développement des ports de plaisance d'Occitanie du Plan Littoral 21](#) :

Les ports sont des lieux de vie qui doivent aujourd'hui proposer de nouveaux services pour conserver la clientèle actuelle, vieillissante, et attirer de nouveaux usagers. Cela passe notamment par une adaptation de l'offre au travers d'une transition numérique (digitalisation des services), écologique et énergétique (gestion de l'eau et de l'électricité, biodiversité, énergie renouvelable, écomobilité...) et de la valorisation des loisirs nautiques. Le port doit également développer un véritable marketing touristique en lien avec le territoire en tant que porte d'entrée sur ce dernier.

- Etudes Très Haut Débit des ports de plaisance et Clientèles, nouveaux usages et services - Union des Villes Portuaires d'Occitanie (UVPO)

Le besoin d'une meilleure connaissance de la clientèle actuelle des ports et des services à développer pour attirer de nouveaux usagers est un enjeu majeur pour le devenir des ports de plaisance. Ces nouveaux services passent notamment par la digitalisation des ports et l'équipement de ces derniers en infrastructures Haut-Débit.

Avec les deux études menées par l'UVPO, l'ensemble des ports de plaisances maritimes d'Occitanie pourront développer des stratégies différenciées d'accueil des clientèles et les services adaptés.

- Amélioration de la gestion des fluides des ports d'Aigues-Mortes, du Grau-du-Roi (Communauté de Communes Terre de Camargue) et de Saint-Cyprien (Régie du port de Saint-Cyprien)

Pour accroître leur attractivité économique et écotouristique, les ports d'Aigues-Mortes, du Grau-du-Roi et de St-Cyprien verront les bornes de quai équipées de compteurs individuels afin de gérer et de contrôler la consommation en électricité et eau des bateaux.

Ces informations transmises à la capitainerie et aux plaisanciers permettront dans une démarche environnementale de maîtriser les consommations et d'adapter à terme la facturation en fonction des différents profils d'usagers et de la typologie des bateaux (taille, habitabilité...).

- Verdissement du port de Canet-en-Roussillon – SPL Sillages

Le port de plaisance de Canet-en-Roussillon souhaite mettre en œuvre des actions de transition énergétique afin de limiter son impact environnemental, pour améliorer globalement l'offre de services à destination des plaisanciers et usagers : production et régulation d'énergies propres et durables (alimentation eau chaude des sanitaires par panneaux solaires et ballons photovoltaïque, déploiement de bornes intelligentes pour gérer les fluides : eau et électricité), mise à disposition d'équipements favorisant les mobilités douces (éco-gare, parc à vélos)...

- Création de nouveaux locaux pour les deux clubs de plongée le long du port – Commune de Banyuls-sur-Mer

Dans le cadre de la requalification du port de plaisance, il a été décidé de mieux organiser les activités portuaires présentes sur site afin de permettre une meilleure lisibilité de l'offre touristique. C'est le cas de la plongée et des deux clubs qui cohabitent dans des espaces non adaptés puisque les plongeurs sont obligés de se changer sur l'espace public.

Le projet consiste donc à relocaliser les deux clubs de plongée dans une extension à créer au pied de l'observatoire de Banyuls-sur-Mer, de manière à regrouper les associations et les professionnels au sein d'un pôle de plongée attractif, bien identifié, permettant ainsi une meilleure visibilité de l'offre touristique.

- Requalification du ponton du poste de secours et des ouvrages d'arts maritimes du « Port Centre » - Commune de Balaruc-les-Bains

L'étude et les travaux de réhabilitation des différents pontons, avec platelage bois, donnant sur la lagune de Thau, vont permettre de redévelopper l'accès à Balaruc-les-Bains via l'étang en servant de zones de débarquement pour les plaisanciers mais également pour les navettes maritimes et bateaux de promenades qui permettent de se déplacer en laissant la voiture sur les autres rives de l'étang (Mèze, Sète...).

Ces pontons serviront également de ballades avec des points de vue sur la lagune.

•

- Pôle Nautique du port de Sète- EPR Port Sud de France

Le Port de Sète Sud de France souhaite réaménager les installations de la pointe du Mole St Louis, et en particulier l'espace de la Base Eric Tabarly pour y construire un pôle Nautique au Port de Plaisance.

Les objectifs de ce dernier sont de renforcer les capacités d'accueil de nouveaux usagers du ports (escales de la grande plaisance, jeunes...) et l'animation de la place portuaire grâce notamment à la création de nouveaux services liés aux loisirs nautiques (canoës, voile, paddle...) et au travers d'événements nautiques (régates...).

>> Les 11 autres projets lauréats de cet appel à projets concernent les stations du littoral et leur capacité à proposer des offres touristiques permettant une adaptation au réchauffement climatique mais aussi une sortie du « tout plage » pour tendre vers une approche 4 saisons.

Ces offres répondent aux attentes de la clientèle en matière d'authenticité, de découverte de circuit via les mobilités douces (boucle pédestre, circuit vélo), de valorisation du paysage, du patrimoine, de l'art et de la gastronomie.

> Valorisation du patrimoine culturel, naturel, artistique et gastronomique :

- Création d'une boucle pédestre « Art et biodiversité du Ponant » - Office de Tourisme de La Grande-Motte

Le projet ? sentier Art & Biodiversité du Ponant ? est une boucle pédestre de découverte environnementale et artistique sur la partie sud de la presqu'île du Ponant, en milieu lagunaire, caractéristique du littoral d'Occitanie.

Ce sentier est complémentaire des démarches scientifiques et pédagogiques existantes en lien avec les tortues marines et se donne pour ambition d'être un laboratoire de l'offre touristique durable de demain par des aménagements adaptés, engagés et originaux.

C'est sur la base d'un inventaire de la faune et de la flore et en suivant des préconisations d'experts, que les artistes sélectionnés pour leurs approches respectueuses des milieux, pourront créer et installer des œuvres d'art intégrant les besoins des espèces identifiées.

- Valorisation numérique du patrimoine de Collioure à la Maison du Fauvisme - OT de Collioure

L'office de Tourisme de Collioure et sa Maison du Fauvisme proposent, grâce à la création d'un écran tactile dans la Maison du Fauvisme et d'une application mobile, aux habitants, excursionnistes et touristes de découvrir comment la vieille ville et son arrière-pays ont été au cœur d'une évolution cruciale dans l'histoire de l'art, préfigurant et accompagnant plusieurs courants de l'art moderne (rayonnisme, expressionnisme et abstraction).

Grâce à l'application mobile, l'objectif est notamment d'inciter les personnes équipées à sortir des sentiers battus, à explorer (à pied, en vélo, en voiture) d'autres chemins que ceux empruntés par une grande majorité de touristes.

- Création d'une épicerie « Le coin gourmand » à la maison de site des Orpellières – Office de tourisme communautaire Béziers Méditerranée

A l'été 2021, l'Agglomération de Béziers Méditerranée ouvrira une maison de site sur la zone Natura 2000 des Orpellières, véritable atout touristique pour le territoire. L'objectif est d'y adosser une épicerie fine où le client se sert de produits locaux, écoresponsables et issus de circuits courts. Les touristes pourraient ainsi déjeuner sur place ou emporter les produits.

- Requalification paysagère et touristique du quartier du Faubourg – Commune de Collioure

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un réaménagement global de la plage du Faubourg et de son accessibilité par le chemin côtier longeant les remparts du château Royal, au ras de l'eau. L'objectif du projet est la requalification paysagère, environnementale et touristique du quartier du Faubourg afin de faire de ce site aujourd'hui peu fréquenté, un endroit touristique familial, agréable (création d'îlots de fraîcheur grâce à de la végétation autochtone et peu gourmande en eau) et résolument porté sur la détente et la contemplation permettant d'autres points de vue sur Collioure et la mer.

- Requalification de la promenade du front de mer – Commune de Saint-Cyprien

La promenade du front de mer de Saint-Cyprien est un espace de déambulation cycle et piétons, interface entre la plage naturelle et la ville. Après la Tranche 1, l'objectif est de terminer la requalification de ce cheminement pour le rendre plus harmonieux avec son environnement naturel.

Cette réalisation permet également de mieux organiser les fonctions touristiques de l'installation (accès à la mer, organisation des services associés : sanitaire, douches, créations d'espaces de détente) et d'offrir une meilleure protection du cordon dunaire et de sa végétation.

- Etude d'aménagement d'une structure artificielle d'escalade extérieur sur le phare d'atterrissage – Commune de Canet-en-Roussillon

La fonction touristique de la Commune est restée longtemps le pilier majeur de l'économie locale. Le territoire possédant de nombreux atouts historique, naturels..., la Commune veut s'y appuyer pour conforter son attractivité et diversifier son offre touristique.

Pour se faire, elle propose d'étudier l'aménagement d'une Structure Artificielle d'Escalade extérieure (25 volumes amovibles et 16 000 prises amovibles d'escalade) sur le Phare d'Atterrissage de Canet, ouvrage public dont la nature première de signalétique maritime reste préservée. Cet équipement sportif aura plusieurs vocations : préparation des JO 2024, accueil des formations STAPS, développement touristique, initiation scolaires...

- Etude de réhabilitation du camping municipal - Commune d'Argelès-sur-Mer

L'objectif par le biais de cette étude d'avant travaux est de travailler à la réhabilitation du camping municipal « Le Roussillonnais » en lui donnant une nouvelle image « nature » en s'engageant dans une démarche de transition écologique profonde.

> Gestion de la sur-fréquentation estivale, création d'équipements publics et de nouvelles itinérances cyclables afin de limiter l'utilisation de la voiture

- Aménagement de l'accueil des visiteurs sur le site de Peyriac-de-Mer – Commune de Peyriac-de-Mer

Du fait de sa situation au cœur d'espaces naturels protégés du Parc Naturel de la Narbonnaise en Méditerranée et de la qualité de son patrimoine (église classée monument historique, maisons des douaniers, promenade des pontons sur la saline...), Peyriac-de-Mer offre un site touristique qui attire de nombreux visiteurs tout au long de l'année.

Cette fréquentation qui ne cesse de s'accroître, a incité la municipalité à réaliser une étude de circulation et de stationnement qui a mis en exergue la nécessité de réorganiser le plan de circulation pour améliorer les cheminements doux, délester le cœur de village, agir sur le stationnement et sur la signalétique pour orienter les visiteurs vers des itinéraires balisés. Ce sont ces investissements, dont l'objectif est de mieux canaliser la fréquentation pour préserver les espaces naturels et valoriser les circulations douces (piétons et vélos) qui constituent ce dossier.

- Aménagement d'une nouvelle itinérance cyclable d'Oniria à Vilarnau – Commune de Canet-en-Roussillon

La nouvelle itinérance Oniria-Vilarnau s'inscrit dans la volonté de faire découvrir le patrimoine historique, touristique et naturel de la commune par le biais de la mobilité douce, en lien avec l'histoire des Rois de Majorque et plus généralement du Grand Site Occitanie de Perpignan Méditerranée.

- Equipements publics pour encourager les modes de déplacement doux – Commune de Sérignan

La Commune de Sérignan a engagé une réflexion globale sur sa gestion des déplacements doux en zone urbaine et littorale (accès aux plages, au site naturel des Orpellières...).

Afin de compléter l'offre d'infrastructures cyclables existantes pour les locaux et les touristes, la Commune souhaite développer l'ensemble des services associés : installation de bornes de recharge pour vélos électriques, mise en place de nombreux racks et d'abris à vélo dans les lieux touristiques, création de parkings deux roues, stations de gonflages, station de réparation, signalétique efficace en lien avec les sites touristiques...

> Îlots de fraîcheurs et lutte contre le réchauffement climatique

Le réchauffement climatique entraîne ces dernières années des phénomènes de canicules qui nuisent à l'attractivité du territoire régional en certaines périodes mais aussi changent les comportements de la clientèle qui tend à moins sortir lors de la pause méridienne pour préférer les sortir en fin de journée ou en soirée. La végétalisation des stations et l'adaptation des commerces à la lutte contre les températures excessives est un enjeu majeur pour les années à venir.

- Achat de quinze pergolas bioclimatiques pour le front de mer – Commune de La Grande-Motte

Les températures élevées dissuadent de plus en plus les touristes d'aller manger en terrasses le midi. Afin de remédier à cela et créer tout au long du nouveau front de mer un « îlot de fraîcheur » au droit de chaque établissement, la commune de La Grande-Motte souhaite se doter de quinze pergolas bioclimatiques.



Création d'une épicerie à la maison de site des Orpellières



Requalification de la promenade du front de mer à Saint-Cyprien

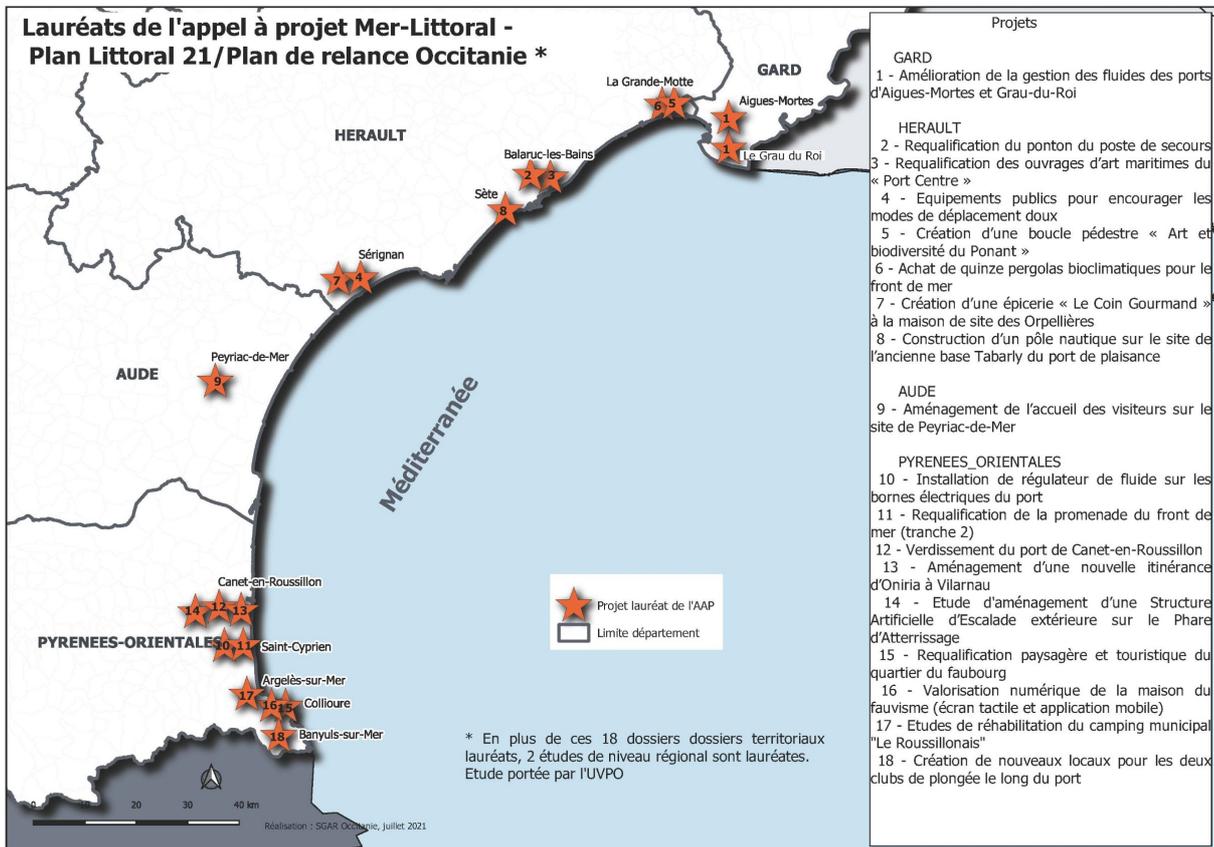


Création d'une boucle pédestre « Art et biodiversité du Ponant » à La Grande-Motte



Requalification paysagère et touristique du quartier du Faubourg à Collioure

Retrouvez la carte des lauréats en pièce jointe :



CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75